

	Procès-verbal de Comité de direction Mardi 29/05/2026	Compte rendu N°02-2026
---	--	---

<u>Présents:</u>			
<u>Collège 1</u>		<u>Collège 2</u>	
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
Coraline SAURAT	FAURE Philippe	Riccardo PES	Aurélie FEVRIER
Jean-Luc RAVANAT	VIALANEIX Nicolas	Sabine NOIRET	Sœur Marie-France BROTHIER
DELOR Gérard		Fred ASTRUA	Eric CHATTARD
Jean-Michel BRUGNERA		Marie-José MULLET	Alain COLLAUD
KAITANDJIAN Patrick		Jean-Pierre REBREYEND	
BARI Nadine		Damien GIRARD	
GERBI Franck		Marc GUILLOT	
<u>Membres qualifiés</u> : Eric BONNIER conseiller général, ESF Alpe du Grand Serre, Association Savel Terre d'Evasion, Sivom du Lac de Monteynard-Avignonet			
<u>Pouvoirs</u> :			

<u>Absents:</u>			
<u>Collège 1</u>		<u>Collège 2</u>	
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
Maxence FOGLIA	Marie-Noëlle BATTISTEL		Catherine CHEVANCE
Gilbert MAUGIRON	Brigitte CASSARD		
<u>Membres qualifiés</u> : Franck GONNORD conseiller départemental, Gîtes de France, Le Parc des Ecrins, Le Petit Train de la Mure, EDF.			

<u>Excusés:</u>			
<u>Collège 1</u>		<u>Collège 2</u>	
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
	Carine MARY		Dianysis BAYOUMY
	Marlène CROS		Laurent CHENEVAS
<u>Membres qualifiés</u> :			

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de présents : 20 dont 14 titulaires et 6 suppléants
 Nombre de pouvoirs : 0
 Nombre de voix délibératives : 15

Ordre du jour

- Election du président de Matheysine Tourisme
- Election du vice-président de Matheysine Tourisme
- Vote des délégations du président au directeur de Matheysine Tourisme.
- Questions diverses

M. le Président Arnaud CHATTARD ouvre la séance d'installation du nouveau Comité de Direction de Matheysine Tourisme. Il remercie les membres de l'assemblée de leur présence en nombre.

Il cite les membres élus dans les 2 collèges, ainsi que les membres qualifiés. Il s'excuse au nom de Matheysine Tourisme pour l'envoi tardif des convocations aux membres qualifiés et salue leur présence qui est primordiale.

Patrick KAITANDJIAN propose d'être secrétaire de séance.

M. le président explique que l'office de tourisme intercommunal (OTI) fête ses 10 ans cette année. Il salue la présence de la présidente qui était là au commencement, Nadine BARI ; il a une pensée pour le premier directeur Mehdi KERBATI, et salue son travail. Ils ont fortement contribué au rayonnement du territoire.

Aujourd'hui, l'OTI s'étend jusqu'à Corps et Savel avec ses bureaux décentralisés. La présidence de Matheysine Tourisme est un engagement passionnant qui va durer 6 ans avec des enjeux forts à venir sur ce nouveau mandat. M. le président réitère ses remerciements à l'équipe et aux membres de l'assemblée présents et passés.

Il laisse la présidence à M. Gérard DELOR, Maire de la commune de Corps, doyen d'âge de l'assemblée.

Election du président de Matheysine Tourisme

M. DELOR demande à l'assemblée s'il y a une candidature à la présidence de Matheysine Tourisme.

M. Jean-Luc RAVANAT se présente à la présidence, il n'y a pas d'autre candidat. Il salue le travail mené par l'ancien président et l'évolution de l'OTI lors de la dernière mandature. Il remercie les équipes pour leur implication. Il explique que sa candidature est spontanée car il est vice-président au tourisme et à l'attractivité du territoire, et souhaite un travail collaboratif entre les élus et les socio-professionnels du territoire. Il faut continuer le travail initié sur le mandat précédent. Il explique qu'il sera un président à l'écoute dont l'objectif principal est la promotion du territoire en mettant en avant ses nombreux atouts.

L'assemblée passe au vote. Jean-Luc RAVANAT est élu président de Matheysine Tourisme à 14 voix et 1 vote nul.

Il prend la présidence et invite à l'élection du vice-président.

Election du vice-président de Matheysine Tourisme

M. le président propose la candidature de Jean-Pierre REBREYEND, compte tenu de son implication en tant que socio-professionnel du territoire. Il n'y a pas d'autre candidature.

M. REBREYEND se présente, co-gérant de l'Ecurie du Serre (centre équestre et écurie de propriétaire), propriétaire du Gîte du Mas (gîte labellisé par Gîtes de France). Il a toujours été

investi dans le tourisme, travaillait il y a plusieurs années comme moniteur de ski à Corrençon, travaille et vit sur le territoire Matheysin.

Il remercie M. le président d'avoir proposé sa candidature et exprimer son souhait de faire le maximum pour mettre en œuvre les politiques territoriales décidées par la Communauté de Communes de la Matheysine (CCM). Il souhaite travailler en cohésion avec les acteurs politiques et les socio-professionnels afin d'avancer tous ensemble pour le rayonnement du territoire.

M. Jean-Pierre REBREYEND est élu vice-président à l'unanimité.

Mme la Présidente Coraline SAURAT félicite M. RAVANAT et M. REBREYEND pour leur élection. Ils sont désormais à la tête de Matheysine Tourisme pour les 6 voir les 7 prochaines années. Lors de la dernière mandature, la passation a été réalisée dans la douleur. Aujourd'hui, nous allons vers des temps plus sereins. Elle salue la présence des élus et des socio-professionnels qui viennent de tout le territoire et apportent de la diversité de part leur fonction et leur personnalité. Les socio-professionnels doivent partager leur visions avec les élus pour permettre une orientation claire, lisible et transparente pour les habitants mais aussi pour les visiteurs.

Il y a un enjeu fort sur le territoire compte tenu de la hausse de la fréquentation des sites en période estivale. Grâce à la mandature précédente, la Matheysine est connue et reconnue au-delà de ces frontières, ce qui entraîne de la surfréquentation de ces sites naturels.

Elle salue le travail des équipes de Matheysine Tourisme.

L'OTI est interdépendant de la CCM et le Président Jean-Luc RAVANAT est également Vice-Président au tourisme et à l'attractivité au sein du conseil communautaire. Elle souhaite que tout le monde travaille ensemble dans de bonnes conditions en mettant de côté les querelles passées avec un objectif commun qui est le rayonnement du territoire.

Renouvellement des délégations du directeur

M. le président présente les différentes délégations au directeur proposées dans la limite des crédits budgétaires :

- Intenter au nom de Matheysine Tourisme les actions en justice, défendre l'établissement public dans les actions intentées contre lui et conclure les transactions qui pourraient résulter de ces actions.
- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée.
- Créer des régies de recettes, des régies de dépenses, des sous-régies de recettes, des sous-régies de dépenses nécessaires au fonctionnement de l'EPIC.

La délibération est votée à l'unanimité.

Questions diverses

Le prochain comité de direction est prévu vendredi 19 juin à 10h00. L'ordre du jour est en cours de préparation et sera communiqué prochainement. M. DELOR demande si des points peuvent être soumis à l'ordre du jour. M. le président répond que cela est possible sous

réserve de les communiquer en amont afin de pouvoir les préparer. M. Passelande pour le Sivom du Lac de Monteynard-Avignonet, demande s'il est possible de revoir les horaires car en journée sa présence est difficile. M. le président explique que les réunions peuvent avoir lieu à 8h00 ou en soirée. Une concertation peut être prévue afin de trouver l'horaire qui conviendra au plus grand nombre.

M. ASTRUA évoque les problèmes d'incivilités et de vols aux abords des lacs de la Matheysine. La saison estivale approche et il souhaite être rassuré afin de pouvoir orienter ses hôtes sereinement. Mme la présidente de la CCM valorise la question abordée. Cet été, Les communes de Laffrey et Saint-Théoffrey ont prévu 6 réservistes grâce à la Région et à la CCM qui de son côté s'engage à couvrir les frais de repas. Le problème de surfréquentation des lacs sera abordé lors d'une réunion à venir avec les maires des communes qui disposent de lacs. Aujourd'hui, le parking du lac de Laffrey est payant ; à Pierre-Châtel, un travail est en cours pour créer un sens unique d'accès au lac et l'interdiction des camping-cars. A Saint-Théoffrey, ils travaillent sur le paiement des places de parking. L'objectif est de travailler ensemble pour avoir un langage commun auprès des habitants et une uniformité sur le territoire pour éviter de déplacer les problèmes sur d'autres points d'eau. La préservation des espaces naturels tout en garantissant l'attractivité touristique sont des enjeux majeurs de cette mandature.

M. FAURE expose qu'un travail avec la Métro serait intéressant avec l'ouverture de coins fraîcheurs sur le bassin grenoblois pour éviter la surfréquentation des lacs. Mme la présidente explique qu'un travail collectif est mené avec la Métro, la police et la gendarmerie pour éviter le report de flux sur d'autres communes.

Mme la présidente expose qu'il faut offrir la possibilité de répartir les flux sur tout le territoire et qu'il faut continuer à œuvrer pour les saisons prochaines. Nicolas BRUNEL travaille actuellement sur les données de flux autour des lacs et le fruit de son travail sera présenté lors de la réunion consacrée aux lacs, avec le Plan lacs lancé par le département.

Il n'y a pas d'autre question.

Le comité de direction est clôturé à 11h52.